

**SEANCE DU
10 DECEMBRE 2020**

L'An deux mil vingt le dix du mois de Décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. CASTIN, Maire

Etaient présents : Mmes JACQUES, , MM. TETAZ, PONCET, DULLIN, MARTINET, REYMOND, CHANINET, MULLER, NIEMAZ

Excusée : Mme MOISAN

Secrétaire de séance : Mme JACQUES

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 Octobre 2020 à l'unanimité

I- Comptes rendus de réunions

- Ruisseau de l'Agnin : M TETAZ fait un compte rendu de la réunion avec un bureau d'études chargé par la Communauté de Communes de réaliser une étude sur le ruisseau de l'Agnin. Il rappelle que ce ruisseau a été réaménagé en 1964 par la création de seuils (chutes) et un remembrement a eu lieu à la demande du monde agricole de l'époque. L'étude doit démontrer ou non la pertinence d'entretenir encore ce système. Les enjeux agricoles, environnementaux et économiques sont pris en compte. Bilan de cette étude : ce ruisseau est vu comme torrentiel, les travaux réalisés en 1964 ont été très bien faits et elle préconise de continuer à avoir une bonne gestion des ouvrages, d'entretenir les berges et de planter des arbres pour maintenir ces dernières. M. Castin souhaiterait qu'un chemin de balade (voie verte) entre St Germain et Colomieu soit aménagé le long de ce ruisseau dans les années à venir.

- Communauté de Communes dans le cadre du transfert de compétences eau / assainissement : A ce jour la Communauté de Communes collecte tous les schémas directeurs d'eau et d'assainissement existants. M. Castin a présenté, à l'agent en charge de ce transfert de compétences, le projet de la Commune de la mise en séparatif des réseaux eau et assainissement d'Appregnin, de remonter la canalisation d'eau du réservoir du Bourg à Appregnin et l'enfouissement des lignes électriques, telecom et éclairage public. Le maître d'œuvre de ces travaux sera Alp'Epur. Une rencontre avec le SIEA va être organisée pour l'enfouissement des lignes d'éclairage public et de la fibre optique.

II- Rapports d'activités de la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les rapports d'activités de la Communauté de Communes

III- Coupes de bois 2021

M. Poncet indique que 6 coupes de bois ont été délivrées cette année à des particuliers de la Commune.

Un érable ondé sera proposé à la vente pour des lutiers.

Le Conseil Municipal autorise la commercialisation par l'ONF d'une parcelle de bois à des professionnels.

IV – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

M. le Maire indique que suite à la loi ALUR, la compétence urbanisme appartient à la Communauté de Communes mais les communes peuvent délibérer en début de chaque mandat pour garder cette compétence grâce à une minorité de blocage. A ce jour la Communauté de Communes ne souhaite pas exercer cette compétence

Le Conseil Municipal devait délibérer avant le 31 décembre 2020 pour que la compétence PLU reste une compétence communale ou non mais à cause de la crise sanitaire la limite a été repoussée au 31 juillet 2020.

Cette délibération sera remise à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil municipal en 2021.

V – Transfert des pouvoirs de police du Maire à la Communauté de Communes

M. le Maire indique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes est compétente en matière :

- d'assainissement non collectif,
- de collecte et traitement des déchets ménagers,
- de réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage,
- de voirie,
- d'habitat.

M. le Maire propose de s'opposer au transfert des pouvoirs de police ci-dessous sauf pour la réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

VI – Questions diverses

- Communication numérique avec les habitants : M. le Maire souhaite développer la communication numérique avec les habitants (mail, site internet) pour diffuser les informations communales, un article sera présent dans le prochain bulletin municipal.
- Devis pour l'isolation des combles du bâtiments de l'école : M. le Maire indique qu'en partenariat avec le SIEA, les travaux d'isolation des combles de l'école vont être réalisés et grâce aux Certificat d'Economie d'Energie, le reste à charge pour la commune sera de 1400 €. Accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- Devis pour la remise en état du chemin du lavoir des Bachasses : M. le Maire présente un devis de 5000 € qui est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- Vœux du Maire et repas des anciens : ces 2 évènements sont annulés cette année en raison de la crise sanitaire. En remplacement du repas des anciens, des paniers garnis seront distribués aux personnes qui avaient l'habitude d'y participer.
- Fibre optique : 9 poteaux vont être installés à Essieu pour l'installation de la fibre.
- Antenne de téléphonie mobile : suite au rendez-vous avec Bouygues Telecom, opérateur chargé de la mise en place de cette antenne, une zone a été pré définie : la Maladière au dessus du bâtiment de la Cuma.
- Problèmes d'aboiements de chiens à Meyrieu : un courrier va être adressé au propriétaire concerné.
- Problème de place de parking à Brognin : un tour du hameau va être réalisé pour le point sur le stationnement.
- La mairie sera fermée du 22 décembre 2020 au 3 janvier 2021

Pour copie conforme,
Le Maire,
Régis Castin

